

LE MENESTREL

5095. - 95^e Année. - N^o 51



Vendredi 22 Décembre 1933.

LAISSEZ VENIR A NOUS LES PETITS MUSICIENS, CAR...

Notre collaborateur M. A. Machabey nous fait parvenir l'exposé ci-après, comme suite à un remarquable article de M. Max d'Ollone, récemment publié ici même. Fidèle à son constant souci d'impartialité objective, le Ménéstrel s'empresse de publier ce point de vue de M. Machabey, qui n'est d'ailleurs qu'en contradiction apparente avec celui de M. Max d'Ollone, ainsi qu'on pourra s'en rendre compte par la réponse de ce dernier.
(N. D. L. R.)



CEL qui croit défendre la cause des musiciens pourrait bien desservir à son insu et avec les meilleures intentions du monde celle de la musique et des corporations qui s'y trouvent attachées.

Cela me paraît être le cas — nonobstant la déférence que j'ai toujours nourrie à l'égard de mes aînés — de M. Max d'Ollone, si l'on en juge par son dernier article (1).

Lui aussi, à l'instar de certains critiques dont nous avons parlé précédemment, voudrait qu'on opérât une sélection parmi les candidats compositeurs et qu'on ne retînt que ceux qui sont réellement « touchés par la grâce ».

Tout ce que nous avons écrit il y a quelques semaines à propos des instrumentistes et des chanteurs pourrait être réédité ici.

On se demande même si le danger d'une sélection prématurée, laissée au jugement d'un ou deux professeurs, ne serait pas encore plus préjudiciable chez les producteurs de musique que chez leurs interprètes. Nous dirons pourquoi.

*
*
*

Quel inconvénient y a-t-il à laisser venir à la composition les musiciens bourrés de science, qui prétendent dominer les intuitifs, et les amateurs qui croient s'en tirer grâce à leur fantaisie?

La musique n'est pas affaire administrative : c'est une profession et souvent une simple occupation libérale, au sens le plus étendu de ce terme, car l'exercice de cet art n'étant pas considéré, au même titre que celui de la médecine ou de la procédure, comme de nature à compromettre la chose publique, chacun peut s'y livrer sans diplôme avec le seul risque de ne pas plaire au public; c'est lui précisément qui fait la sélection et, comme le disait dernièrement un compositeur à la plume vigoureuse, la vie se charge de rejeter les fausses valeurs.

(1) *Les Vocations artificielles ou de l'utilité des portes étroites.* — Le Ménéstrel du 17 novembre 1933.

Le verdict du public n'est pas sans appel, des exemples célèbres en sont la preuve; et puis, il y a, à la vérité, bien des publics; mais il n'est pas utile d'entrer dans de telles minuties pour s'apercevoir que, d'une façon générale, c'est un avantage collectif que de laisser à chacun la possibilité de tenter sa chance et de briguer une place au voisinage de Beethoven.

Par contre, le danger d'une sélection arbitraire éclate dès qu'on cherche à déterminer le critère d'une semblable décision; nous n'avons pu jusqu'à présent déterminer aucun canon de l'œuvre d'art musical; à plus forte raison ne disposons-nous d'aucun point de repère certain, d'aucun type fondamental universellement accepté qui nous permette de déceler chez un jeune compositeur une inaptitude musicale définitive. Non seulement les prévisions d'un seul juge, mais celles d'un jury peuvent être prises en faute: le cas célèbre de Maurice Ravel auquel le premier prix de Rome fut refusé nous montre à quelles erreurs des hommes de métier sont exposés lorsqu'il s'agit d'appréciations qui ne reposent que sur le sentiment, sur des goûts personnels, sur des préjugés souvent, sur des impondérables toujours.

Ainsi donc, l'action des professeurs, des conseillers, auprès des aspirants compositeurs, loin de s'imposer doit être évitée; les essais autodidactiques, les tentatives auprès du public, les épreuves de concours opéreront le filtrage nécessaire en ce qui concerne l'époque présente et éclaireront les compétiteurs que séduit l'espoir d'une gloire posthume.

*
*
*

Mais il est une répercussion plus grave encore de cette éviction des jeunes musiciens qui paraissent à M. Max d'Ollone ou trop présomptueux, ou trop savants, et pas assez illuminés. Et ici, nous devons réexposer un raisonnement dont on n'usera jamais suffisamment, qu'on ne parviendra jamais assez à faire peser sur le jugement des maîtres, des critiques, de tous ceux qui se croient appelés, à tort ou à raison, à faire connaître leur opinion sur les éléments et le mécanisme de la vie musicale: la musique, comme le théâtre, a besoin d'un public; mais ce public n'est pas, ne peut pas être quelconque; il lui faut un minimum d'éducation artistique, et on ne peut le recruter que parmi ceux qui ont été initiés peu ou prou à la musique.

Or, ce public tend à se raréfier dans les salles de concerts, à l'Opéra, à l'Opéra-Comique, pour devenir plus important, par contre, au dancing, autour du phonographe, au voisinage du haut-parleur, ou sur les fauteuils du cinéma quand ce n'est pas sur les gradins des stades sportifs; faut-il répéter que les musiciens n'ont ni le droit de protester, ni celui de se lamenter, mais le devoir de lutter pour conserver leur terrain? Ce serait donc la pire des maladresses que de vouloir

éloigner de la composition des jeunes gens qui ne semblent pas évidemment doués pour cette carrière; nous avons dit plus haut qu'on s'exposait de la meilleure foi du monde à des erreurs regrettables et sans doute fréquentes; et surtout, on priverait ainsi la corporation musicale de foyers actifs qui grâce à leur foi, à leur entêtement, à leur savoir, à leur audace et parfois à leur fortune même créent autour d'eux un petit univers d'amateurs, d'amis, de parents dont les préoccupations et une partie de l'activité se dirigent vers la musique; les trois catégories de compositeurs dont parle M. Max d'Ollone sont autant de leviers grâce auxquels se maintient et se reforme le public spécial à la musique, et sans lequel celle-ci ne saurait vivre. J'entends bien qu'en supprimant ces prétendus intrus on espère diminuer l'âpreté de la concurrence et faciliter l'accès des orchestres et des scènes aux seuls « bons musiciens ». Illusion : car on réduira du même coup le nombre des auditeurs, par conséquent celui des débouchés, et la difficulté de percer sera toujours aussi grande.

Imaginons que par un procédé d'élimination qui reste à inventer, on ait, depuis un siècle, écarté définitivement du monde musical, et sans erreur possible, tous ceux qui dans la suite ne se sont pas révélés comme des sujets de premier plan; croit-on que cette petite équipe survivante, d'une dizaine de compositeurs peut-être, aurait suffi à alimenter nos importantes maisons d'édition, les milliers d'instrumentistes qui sont passés dans nos concerts dominicaux, dans les théâtres lyriques, dans les théâtres d'opérettes, de revues, etc., et qui consomment, avec les solistes, la production des fabricants d'instruments, après avoir absorbé l'enseignement des professeurs? La réponse est peu douteuse.

Non, il ne faut pas cultiver le musicien en vase clos, il ne faut pas anémier la musique; il est encore préférable de voir sa qualité fléchir légèrement en une période de trouble que d'assister à son dépérissement sous le prétexte, d'ailleurs illusoire, de constituer une super-élite qui ne sera pas viable pour la seule raison qu'il n'y aura plus d'oreilles pour l'écouter.

Les générations qui nous ont précédés ont eu la sagesse de laisser jouer la « sélection naturelle »; nous en recueillons aujourd'hui l'héritage sous forme d'un répertoire inégal et panaché, il est vrai, mais considérable; sous forme aussi d'une abondance surprenante d'exécutions, acceptables dans la moyenne; sous forme surtout d'une puissance corporative qui est peut-être aujourd'hui la première de l'Europe si ce n'est du monde; que les professeurs et les directeurs intellectuels se gardent bien d'amoindrir ce patrimoine par des mesures qui ne peuvent servir provisoirement que certains égoïsmes ou de misérables faiblesses; leur conscience ne peut être à l'abri qu'après avoir négligé les intérêts particuliers et dispensé à leurs élèves l'intégralité de leur savoir, en vue de la survie d'une collectivité artistique qui n'a d'autre alternative, maintenant, que de s'accroître ou de disparaître; la mission du maître est d'instruire, d'encourager; la foule choisira, et si elle choisit un autodidacte, tant mieux pour lui et pour tous. La postérité élèvera des statues à qui bon lui semblera, ratifiant ou non nos préférences : c'est sans importance, l'essentiel étant que la musique d'aujourd'hui vive pour celle de demain en groupant les énergies les plus diverses, les plus hétéroclites même qui veulent bien s'orienter vers elle.

A. MACHABEY.

RÉPONSE A M. MACHABEY

Je suis pleinement d'accord avec M. Machabey pour penser : 1° qu'on n'a pas le droit de s'opposer à la libre production artistique; 2° qu'un jury, fut-il composé des maîtres les plus incontestés, n'est pas infaillible, et surtout qu'il ne peut posséder le don de voyance. Verdi ne fut pas admis au Conservatoire de Milan, peut-être fort justement, les examinateurs ne pouvant prévoir *Othello* dans des devoirs d'harmonie probablement mauvais. M. Machabey dit, au fond, la même chose que moi en constatant que son insuccès à un concours n'a pas nui à la carrière de Ravel. Ces sortes d'insuccès n'ont jamais gêné que les médiocres. Ajouterai-je que je n'ai nul parti pris contre les *autodidactes*? Bien au contraire, je ne crois qu'à la vertu du travail personnel, consistant dans la connaissance de belles œuvres de tous styles et de toute époque, et dans une analyse où entrent bien plus d'admiration, de sympathie, d'amour que de froide lucidité. Les professeurs de composition n'ont d'utilité que pour contrebalancer les fâcheux effets de l'ignorance dus à la paresse, à l'incuriosité, au parti pris, à un égoïste repliement sur soi-même.

Je partage encore l'opinion de M. Machabey quand il dit que la musique ne peut vivre sans public, mais je m'écarte de lui quand il ajoute que la foule de gens qui s'exercent, sans dons, à composer, forment un bon public. Même un « bon » compositeur, parce qu'esclave de sa personnalité, est souvent un mauvais auditeur. Alors, les autres! Mettons même à part la jalousie, l'envie, les différences de tempérament, les parti pris, l'esprit de chapelle, etc., il restera que ceci est toujours vrai : « Si beaucoup de science ramène à Dieu, un peu de science en éloigne ». Les gens qui, d'instinct, aiment et sentent la musique, sans rien connaître à sa technique sont cent fois plus près de l'âme des maîtres que les gens au petit savoir qui, rétrogrades ou avancés, écoutent en Beckmesser.

M. Machabey n'a pas répondu à ce qui était, pour moi, l'essentiel de mon article. Dois-je en conclure qu'il en admet la justesse? Voici : il n'a jamais existé un compositeur de quelque valeur qui n'ait, d'instinct, et de bonne heure, écrit ou improvisé *avant* d'avoir étudié; on n'a jamais constaté le cas d'un musicien ayant acquis un véritable talent uniquement *par l'étude*, sans avoir, *au préalable*, prouvé quelque aptitude à la composition. J'ai parlé de littérature. Et la peinture? M. Machabey ne croit sans doute pas qu'on peut enseigner le dessin, *avec l'espoir d'en faire un artiste*, à un jeune homme qui n'a jamais fait un croquis et qui, si on lui met un crayon entre les doigts, fait des bonshommes comme un enfant de cinq ans pas doué?

Il ne s'agit pas — c'est bien évident — d'empêcher de travailler, même dans les Conservatoires, des jeunes gens dont les professeurs n'apprécient pas les tendances, n'aiment pas les essais. M. Machabey a raison. On peut se tromper et surtout ne pas deviner ce qu'ils deviendront. Mais est-ce trop demander qu'ils aient, avec ardeur et foi, *manifesté leur besoin créateur*?

Mon article n'était pas dirigé contre les jeunes, ni inspiré d'un esprit rétrograde. J'adore la jeunesse, et je ne crains pas la hardiesse. Mais elle n'est certes pas toujours où on le croit.